UCLouvain

lned1334 — Nederlandse literatuur van de 19e en de 20e eeuw : Natie, taal, emancipatie

2026

5.00 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q2

Enseignants	Vanasten Stéphanie ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau-seuil dit B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
Thèmes abordés	· Réflexion sur le concept de «#canon#» (en particulier pour la littérature de langue néerlandaise) et ses fondements historiques, culturels, institutionnels, pédagogiques, politiques#; · Introduction à l'histoire de la littérature néerlandaise des XIXe et XXe siècles dans le contexte des (grandes) productions culturelles, artistiques, philosophiques, politiques et sociales européennes#; · Essai de synthèse des productions dominantes en confrontation avec l'analyse de mouvements singuliers#; présentation des grandes questions abordées, des genres et canaux mobilisés, des débats de la vie littéraire, culturelle et sociale de l'époque. Des lectures obligatoires de textes littéraires ou d'extraits de la période illustrent le propos. · Approfondissement des compétences de recherche, de lecture et rédaction de textes scientifiques dans le domaine des études littéraires de langue néerlandaise.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 Lire, comprendre et analyser les principales productions littéraires en langue néerlandaise des XIXe et XXe siècles ; 2 Expliquer les développements principaux de la littérature d'expression néerlandaise des XIXe et XXe siècles en relation avec ses divers contextes (linguistiques, culturels, artistiques, esthétiques, philosophiques, idéologiques, sociaux, politiques) et situer ses enjeux pour les histoires littéraires nationales et européennes ; 3 Situer sur la ligne du temps (époques, courants, générations) des figures ou mouvements importants et des textes ou genres littéraires marquants en langue néerlandaise#; et mettre en évidence la spécificité des faits et débats littéraires, culturels et sociaux étudiés; 4 Faire preuve d'un regard critique sur la légitimité et validité de la périodisation adoptée et élaborer, dans la perspective de l'histoire littéraire et culturelle, une analyse personnelle d'un/de texte(s) littéraire(s) intégrant plusieurs sources scientifiques. 5 Utiliser correctement et de façon pertinente les outils heuristiques, et déployer les compétences de lecture et de rédaction nécessaires à l'aboutissement d'une production scientifique personnelle respectant les conventions académiques dans le domaine des études littéraires de langue néerlandaise. Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maitrise des compétences et acquis des programmes de l'Ecole de langues et lettres suivants: 1.5; 1.6; 2.3.; 2.6; 3.5.; 4.3; 5.6; 6.4.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation formative et continue (20%): participation active au cours attestant de la lecture obligatoire des textes littéraires à l'étude et du matériau historiographique préparatoire et incluant le rôle de répondant. Une présence régulière aux travaux pratiques obligatoires est attendue. Remise de deux tâches écrites obligatoires (échec pour cette partie en cas de non présentation des deux travaux). L'évaluation finale (80%) à la session de juin consiste en un examen écrit (55%) et un examen oral (25%) : · L'examen écrit (55%) porte sur les contenus et balises historiographiques exposés et discutés ainsi que sur les textes littéraires et questionnements étudiés. Les (extraits de) textes commentés font l'objet d'une évaluation approfondie. · L'examen oral (25 %) porte sur un travail personnel écrit, rendu préalablement en fin de quadrimestre, et consistant en l'analyse argumentée, à l'aide de trois sources scientifiques au moins, d'un ou plusieurs texte(s) littéraire(s) (dont un non vu) se rapportant à la période étudiée. Le travail sera établi selon les principes de la démarche scientifique et conformément aux conventions de référencement bibliographique académique. Il rendra compte d'une réflexion critique sur une problématique choisie et la construction historiographique comme démarche scientifique dans le contexte plus large de l'histoire culturelle et des idées. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et des évaluations, l'enseignant·e titulaire du cours pourra proposer au jury de s'opposer à l'organisation de l'examen oral d'un·e étudiant·e qui n'aurait pas rendu le travail selon les délais requis. **Evaluation de la qualité de la langue** La qualité de la langue entre en compte dans l'évaluation des productions écrites et/ou orales soumises par les étudiant.e.s dans le cadre de cette U.E., et un trop grand nombre d'erreurs de langue peut amener à diminuer la note, voire conduire à l'échec. Les diverses productions écrites des étudiantes et étudiants, en particulier le portfolio, seront établies dans le **respect des consignes spécifiques énoncées et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique** (voir RGEE, en particulier art. 107 concernant les irrégularités et le plagiat). Dans l'ensemble des tâches et activités en lien avec cette U.E., l'étudiante ou l'étudiant se doit de respecter les Lignes directrices pour une utilisation responsable des outils d'intelligence artificielle générative définies par l'École de langue et lettres. Plus spécifiquement, tout usage des outils d'intelligence artificielle dans le cadre de cette U.E. devra se limiter au niveau minimal (niveau 1) de la Grille des usages de l'intelligence artificielle générative qui complète les lignes directrices et devra faire l'objet d'une Déclaration conforme au modèle que celles-ci fournissent. En cas de non-respect des règles en la matière, le jury prendra les dispositions prévues par la section 6 des Lignes directrices. En cas de seconde inscription à l'examen, l'évaluation est répartie comme suit : examen écrit (70%) et oral sur base d'un nouveau travail (30%). L'étudiant(e) pourra décider, en accord avec l'enseignant(e), de parfaire son travail personnel pour l'examen oral au départ d'un ou des même(s) texte(s) littéraire(s) ou sujet qu'à la session d'examen précédente, à la condition d'amélioration substantielle et de prise en compte du feedback donné. La note finale sera constituée des divers parties d'évaluation intégrées selon le pourcentage décrit ci-dessus pour chaque session. Pour atteindre comme note finale le seuil minimal de réussite de cette U.E. cours, tenant compte des diverses activités d'apprentissage, un score de minimum 8/20 doit être obtenu pour chacune des deux parties de l'évaluation sommative (examen écrit, examen oral). Si l'étudiant.e a obtenu une note inférieure à 8/20 pour (l'une de) ces parties, alors la note finale pour l'ensemble de l'inscription à l'examen ne pourra dépasser 9/20.
Méthodes d'enseignement	L'unité d'enseignement introduit aux balises historiographiques au moyen d'activités d'(auto)apprentissage et interactives (brèves tâches ciblées - individuelles ou collectives - de recherche, lectures préparatoires d'extraits d'histoires littéraires ou d'articles critiques, classe inversée, discussions). Les étudiants sont invités à une participation active. Les séances sont axées sur l'analyse et la lecture commentée de textes littéraires en langue néerlandaise représentatifs de la période étudiée, et choisis dans une large variété de thèmes, de registres, de genres, de programmes. Ces textes, repris dans l'anthologie (voir Moodle), seront lus et préparés à domicile par tous les étudiants. Suivant une méthode inductive, l'on fera émerger divers questionnements que les œuvres étudiées peuvent susciter en réponse singulière aux discours de leur époque et de notre temps. La démarche est complémentée par la mobilisation de diverses approches scientifiques (inter)disciplinaires et théoriques à même d'éclairer certains enjeux abordés. Des séances de travaux pratiques, dirigées par un.e assistant.e, accompagnent le cours. Elles aident les étudiant.e.s à appréhender la lecture des textes, à s'approprier la matière, à transférer les questionnements abordés sur d'autres textes et discours de l'époque, à approfondir certaines méthodes d'analyse critique et préparent à l'évaluation. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation d'instruments de travail, de documentation et d'information en études littéraires de langue néerlandaise. Les diverses activités du dispositif pédagogique permettent aux étudiant.e.s de se préparer à l'évaluation. Un test à blanc est proposé avec des questions types, de niveau de difficulté semblable à celles de l'examen écrit, et des exemples de réponses sont fournis, explicitant les critères de correction, ceci afin de permettre aux étudiant.e.s de pouvoir ajuster leur étude de la matière.
Contenu	Le cours est consacré à la littérature d'expression néerlandaise de 1830 à la seconde moitié du XXe siècle. (Il est conçu dans le même esprit que le cours LNED 1234 dont il constitue le prolongement.) Il introduit aux textes fondateurs de la littérature et culture de langue néerlandaise de la période en les replaçant dans leurs divers contextes historiques (linguistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociaux-culturels, religieux), et interroge leur émergence, circulation et postérité à l'époque contemporaine. Les grands auteurs, figures marquantes, de renom ou oubliés, les courants, les oeuvres et genres littéraires pratiqués sont considérés et étudiés en problématisant leur positionnement (consécration, canonisation, invisibilisation). Des textes représentatifs (ou extraits) illustrent le propos.

Ressources en ligne	Portefeuille de lectures (textes littéraires choisis; extraits d'histoires littéraires et articles critiques et théoriques préparant à la période) sur Moodle, en ligne ou bibliothèque universitaire); handouts et PowerPoint en séance, ressources pédagogiques (sur Moodle).
Bibliographie	*Geschiedenis van de Nederlandse literatuur* . Amsterdam : Bert Bakker, 2006-2013 (en ligne, www.dbnl.org), en particulier: · Wim van den Berg en Piet Couttenier, *Alles is taal geworden* (1800-1900). Amsterdam: Bert Bakker, 2009. · Jacqueline Bel, *Bloed en rozen (1900-1945)* . Amsterdam : Bert Bakker, 2015. · Hugo Brems, *Altijd weer vogels die nesten beginnen* . Amsterdam : Bert Bakker, 2006. Une bibliographie secondaire détaillée pour la période est mise à disposition sur Moodle.
Autres infos	- enjeux sociétaux (inégalités sociales, questions de genre, colonisation, discriminations) - transition (lectures écocritiques) - Prof. Stéphanie Vanasten (b. 356) Spreekuur: di. 10u.-12u., of op afspraak +32/ 10/ 47 49 30 stephanie.vanasten@uclouvain.be - drs. Ruth Van Hecke (b.349) spreekuur: op afspraak + 32/ 10/ 47 92 05 ruth.vanhecke@uclouvain.be
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Mineure en études littéraires (accessible uniquement pour réinscription)	MINLITT	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		
Mineure en études littéraires	MINLITTER	5		